

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – Exercice 2016

1- Indicateurs Techniques

A- Indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets

a- Territoire desservi :

La Communauté de Communes « Mer et Terres d'Opale » compte 15 communes regroupant 31 999 habitants permanents. La population DGF est de 53 152 habitants.

b- Présentation du service de collecte

Le service défini dans le Marché de collecte des déchets ménagers (lot 1) du 4 mars 2007 puis du 28/06/2012 consiste en :

- La collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR) selon les fréquences variant en fonction de la période de l'année et des secteurs,
 - Particuliers,
 - Commerces, campings, points d'apport,
 - Marchés
- La collecte des encombrants en porte à porte,
- La collecte sélective des déchets végétaux,
- La collecte sélective hebdomadaire du verre et des déchets ménagers recyclables en porte à porte pour les 15 communes,
- La collecte autant que besoin des colonnes et bacs d'apport volontaire afin de prévenir tout débordement,

- La mise à disposition (lors de manifestations) et transport de caissons vers les lieux de traitement

Dans le cadre de la reconduction du marché (en date du 28/06/2012 avec démarrage des prestations le 02/07/2012 pour une durée de 5 ans), des aménagements de collectes ont été adoptés mais n'ont pris effet qu'à compter du 1^{er} janvier 2013 :

- Collecte des encombrants au trimestre,
- Mise en place d'une collecte en porte à porte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) sur appel téléphonique,
- Fréquence de la collecte des déchets végétaux :
 - Novembre/Décembre/Janvier : toutes les 2 semaines
 - Février au 14 mars : pas de collecte
 - 15 mars à fin octobre : toutes les semaines.

Les prestations complémentaires incluses dans ce marché sont les suivantes :

- Suivi de la production des déchets issus des commerces
- Collecte des encombrants sur appel pour les communes rurales (à compter de 2015)
- Lavage extérieur des Points d'Apport Volontaire (au-delà d'une fois par an) pour un montant de 40€ HT par point lavé.

BILAN GISEMENTS COLLECTES

	Ordures Ménagères	Encombrants ménagers	Emballages ménagers	Verre	Déchets végétaux	TOTAL
Porte à Porte	15 835.35	650.18	2 733.04	2 433.72	5 309.88	26 962.17
Apport Volontaire	342.97		126.18	263.78		732.93
TOTAL	16 178.32	650.18	2 859.22	2 697.5	5 309.88	27 695.1

c - Fréquence de collectes

Communes	Secteurs	Périodes	OMr	Multimatériaux + verre	DV*	ENC.	DEEE
Bréxent-Enocq, Cormont, Frencq, Lefaux, Longvilliers, Maresville, St Aubin, St Josse, Tubersent, Widehem	NA	Année	C1	C1	C1	Sur RDV	Sur RDV
Etaples	Tous	Année	C2	C1	C1	Mensuelle	Sur RDV
Camiers	Ste Cécile	Du 01/10 au 31/03	C1	C1	C1	Mensuelle	Sur RDV
		Du 01/04 au 30/09	C2			Mensuelle	Sur RDV
	Village	Année	C1	C1	C1	Mensuelle	Sur RDV
Cucq	Bourg	Année	C1	C1	C1	Mensuelle	Sur RDV
	Trépiéd	Année	C1	C1	C1	Mensuelle	Sur RDV
	Stella-Plage	Du 01/10 au 31/03	C1	C1	C1	Mensuelle	Sur RDV
		Du 01/04 au 30/09	C2			Mensuelle	Sur RDV
Merlimont	Plage	Du 01/10 au 31/03	C1	C1	C1	Mensuelle	Sur RDV
		Du 01/04 au 30/09	C2			Mensuelle	Sur RDV
	Garden	Année	C1	C1	C1	Mensuelle	Sur RDV
	Village	Année	C1	C1	C1	Mensuelle	Sur RDV
Le Touquet	Centre-Ville, Blériot, Quentovic	Du 01/09 au 30/06	C2	C1	C1	Mensuelle	Sur RDV
		Du 01/07 au 30/06	C5			Mensuelle	Sur RDV
	Forêt	Du 01/09 au 30/06	C1	C1	C1	Mensuelle	Sur RDV
		Du 01/07 au 30/08	C2			Mensuelle	Sur RDV

*C1 : 15 mars au 31 octobre

C0.5 : 1^{er} novembre au 31 janvier

B- Indicateurs techniques relatifs au traitement des déchets ménagers et assimilés

a- Exutoires :

- Ordures ménagères résiduelles et assimilés : ISDND de Dannes (SITA Nord)
- Verre : centre de valorisation de Wingles (O-I Manufacturing France)
- Emballages Ménagers Recyclables : Centres de Tri de Beaurainville, Anzin (SITA Norvalo)
- Encombrants Ménagers : Plate-forme valorisation ASTRADEC (Beaumerie St Martin) et ISDND de Dannes (SITA Nord)
- Déchets Végétaux : Plate-forme de compostage de Trépied (Agriopale Services)

b- Filières de recyclage des Emballages Ménagers Recyclables :

- Acier : VEOLIA Propreté
- Aluminium : VEOLIA Propreté
- Cartons : VEOLIA Propreté
- Briques alimentaires : Filière REVIPAC
- Flaconnages Plastiques : VEOLIA Propreté
- Verre : O-I Manufacturing France
- Journaux, Revues, Magazines : SUEZ (titulaire du marché de tri)

▪ **Détail mensuel des tonnages réceptionnés aux centres de tri**

<i>Mois</i>	BEURAINVILLE	ANZIN	Tonnes pour les 2 centres
<i>Janvier</i>	196.34		196.34
<i>Février</i>	212.56		212.56
<i>Mars</i>	230.06		230.06
<i>Avril</i>	233.3		233.3
<i>Mai</i>	248.82		248.82

<i>Juin</i>	224.06		224.06
<i>Juillet</i>	205.08	183.47	388.55
<i>Août</i>	178.86	142.48	321.34
<i>Septembre</i>	237.08	10.12	247.2
<i>Octobre</i>	218.26		218.26
<i>Novembre</i>	233		233
<i>Décembre</i>	214.52		214.52
TOTAL Année	2 631.94		2 968.01

▪ **Tonnages globaux expédiés vers les repreneurs**

Site de Beaurainville

Matériaux	Tonnages expédiés
Acier	106.797
Aluminium	8.339
Emballages Liquide Alimentaire	26.9
Emballages en cartons (EMR)	604.869
Gros de magasin	473.8
Journaux/Revue/Magazines	808.52
Bouteilles en Plastique PEHD	88.54
Bouteilles en Plastique PET Clair	210.193
Bouteilles en Plastique PET Foncé	31.74
Refus de tri	444.6
TOTAL	2 804.298

Site d'Anzin

Matériaux	Tonnages expédiés
Acier	0
Aluminium	0
Emballages Liquide Alimentaire	0
Emballages en cartons (EMR)	46.16
Gros de magasin	62.335
Journaux/Revue/Magazines	65.04

Bouteilles en Plastique PEHD	0
Bouteilles en Plastique PET Clair	14.04
Bouteilles en Plastique PET Foncé	0
Refus de tri	62.32
TOTAL	249.895

TOTAL DES 2 SITES

Matériaux	Tonnages expédiés
Acier	106.797
Aluminium	8.339
Emballages Liquide Alimentaire	26.9
Emballages en cartons	651.029
Gros de magasin	536.135
Journaux/Revues/Magazines	873.56
Bouteilles en Plastique PEHD	88.54
Bouteilles en Plastique PET Clair	224.233
Bouteilles en Plastique PET Foncé	31.74
Refus de tri	506.92
TOTAL	3 054.193

2- Indicateurs Financiers

A- Modalités d'exploitation du service de collecte déchets ménagers et assimilés

La collecte des déchets ménagers et assimilés est confiée à un prestataire de service, la Société VEOLIA PROPRETE, titulaire d'un marché public dont la prise d'effet est datée du 02/07/2012 pour un montant de 20 100 668.84 € T.T.C (durée : 5ans).

Ce marché de prestations de service comprend :

- La collecte des déchets ménagers résiduels et assimilés
- La collecte des emballages ménagers recyclables
- La collecte des déchets végétaux
- La collecte des encombrants ménagers

Les prestations complémentaires incluses dans ce marché sont les suivantes :

- Suivi de la production des déchets issus des commerces
- Collecte des encombrants sur appel pour les communes rurales (à compter de 2015)
- Lavage extérieur des Points d'Apport Volontaire (au-delà d'une fois par an) pour un montant de 40 € HT par point lavé.

TONNAGES (collectés en « porte à porte ») et COÛTS

FLUX	Tonnages	Coût Total HT
Ordures Ménagères Résiduelles	15 835.35	1 676 177.4 €
Encombrants Ménagers	650.18	128 813.32 €
Emballages Ménagers Recyclables	2 733.04	571 241.34 €
Verre	2 433.72	634 739.72 €
Déchets Végétaux	5 309.88	713 905.46 €

TONNAGES (collectés en « apport volontaire ») et COÛTS

FLUX	Tonnages	Coût Total HT
Emballages Ménagers Recyclables	126.18	23 474.22 €
Verre	263.78	27 915.72 €
Ordures Ménagères	342.97	63 948 €

B- Modalités d'exploitation du service de tri des Emballages Ménagers Recyclables

Le tri des Emballages Ménagers Recyclables a été confié à un prestataire privé, la Société Sita Norvalo, titulaire d'un marché public. Sa prise d'effet est datée du 02/07/2012, pour un montant de 2 790 000 € T.T.C. (prix à la tonne 204.6 € TTC) sur une durée de 5 ans.

C- Modalités d'exploitation du service de traitement des déchets ménagers assimilés et encombrants

Le traitement des déchets ménagers assimilés et encombrants a été confié à un prestataire privé, la Société SITA NORD, titulaire d'un marché public. Sa prise d'effet est datée du 01/01/2015, pour un montant de 5 422 540 € T.T.C. (prix à la tonne 94.6 € TTC) sur une durée de 30 mois.


D- Modalités d'exploitation du service de traitement des déchets végétaux

Le traitement des déchets végétaux a été confié à un prestataire privé, la Société Agriopale Services, titulaire d'un marché public. Sa prise d'effet est datée du 01/03/2016 pour un montant de 1 136 172.4€ TTC (prix à la tonne 23.98 € TTC) sur une durée de 46 mois.

3- LA DECHETERIE

→ Une seule déchèterie a été exploitée en 2016, à savoir celle située Rue verte à Etaples sur mer.

Nombre d'entrées : 56 369 véhicules

 Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : 8h30-12h 13h30-18h

Le dimanche : 8h30-12h

Déchets disposés à quai :

	Gravats	Encombrants	Déchets verts	Ferrailles	Cartons	Bois	TOTAL
Tonnages	2 997.61	2 226.06	1 713.52	285.52	72.9	732.56	8 028.17
Nbre rotations	274	350	268	64	22	136	1 114

DECHETS NON DANGEREUX

FLUX MATIERE	TONNAGES
ENCOMBRANTS	2 226.06
GRAVATS	2 997.61
DECHETS VERTS	1 713.52
FERRAILLES	285.52
CARTONS	72.9
BOIS	732.56
TEXTILES	8.876

DECHETS DANGEREUX

FLUX MATIERE	TONNAGES
PATEUX	28.250
DDS VIDES	4.716
AEROSOLS	0.231
AUTRES DDS LIQUIDES	0.828
PHYTO & BIOCIDES	0.482
ACIDES	0.119
BASES	0.08
COMBURANTS	0.079
BATTERIES	6.06
EMBALLAGES SOUILLES	2.441
RADIOGRAPHIES	0.274
PILES	0.872
HUILE VIDANGE	7.830
HUILES ET GRAISSES ALIMENTAIRES	0.7
TUBES NEONS	0.446
AMPOULES	0.094
DEEE	265.522
CARTOUCHES D'ENCRE	0.357

4- Montant annuel global des dépenses du service et modalités de financement

Depuis 2002, les services de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés sont financés par le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et d'une redevance par emplacement de camping (48€/emplacement).



GESTION DURABLE DES DECHETS MENAGERS COMPTE ADMINISTRATIF 2016

FONCTIONNEMENT			
CHARGES		PRODUITS	
Charges financières	31 542,22	Excédent N-1	0,00
Amortissements	270 664,23	TEOM	7 377 829,00
Collecte	4 377 888,94	Subventions Autres	534 750,17
Tri	586 826,87	Revente Matériaux	301 674,53
Traitement	2 084 709,33	Redevance Collecte des déchets	154 176,00
Déchets verts	259 176,28	Remboursement sur rémunérations	359,23
Déchèterie	170 825,78	Produits exceptionnels divers	1 485,00
Personnels	305 835,45	Vente composteurs	1 960,00
Charges Fonctionnement	8 087 469,10	Produits Fonctionnement	8 372 233,93

INVESTISSEMENT			
CHARGES		PRODUITS	
Informatisation	8 719,94	FCTVA	38 115,90
Bacs Bennes Matériels	194 265,43	Excédent de financement n-1	480 396,09
Constructions	2 168,76	Affectation en réserve	0,00
Remboursement capital	83 042,39	Remboursement Avance	0,00
Dépenses imprévues	0,00	Amortissements	270 664,23
Charges Investissement	288 196,52	Produits Investissement	789 176,22

Total Charges	8 375 665,62	Total Produits	9 161 410,15
----------------------	---------------------	-----------------------	---------------------